

Le Tribunal fédéral interdit de chasser les pauvres

Madame A., bénéficiaire de l'aide sociale, empêchée de s'établir à Rorschach : rappel à l'ordre du Tribunal fédéral (résumé de l'arrêt 8C_748/2018, non destiné à publication).

Lire le [document entier](#).

Artias – Paola Stanic, juriste